le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 28 avril, vol. 4, no. 24



SAMEDI, 1 MAI, 1971

L'ACFA locale d'Edmonton

vous invite à venir vous sucrer le bec dans une ambiance canadienne-française

5 MINUTES au fond des choses

Le bonheur c'est peu de chose



Sachez être heureux. Le bonheur ne se trouve pas, il se fait. Le bonheur ne dépend pas de ce que nous possédons ou de ce qui nous manque mais de la façon dont nous nous servons de ce que nous possédons. Le bonheur, nous ne le devons pas aux événements, mais à la façon dont nous les envisageons. Le bonheur n'est pas loin de nous, il se trouve au plus intime de notre être. Il est la possession d'un bien et plus ce bien est durable, plus notre bonheur sera grand et durable.



Il y a toujours des événement heureux



En nous et autour de nous, le mal existe. C'est un fait et les plus optimistes sont obligés d'en convenir. Mais l'existence du mal ne nous condamne pas au malheur. A côté des événements malheureux, il y a les événements heureux. Pourquoi les oublier, les passer sous silence? Pourquoi voir seulement le verre à moitié vide et non ce qui reste à boire? Il pleut? D'accord, mais l'averse passera. Il fait nuit et l'on y voit mal? C'est possible, mais bientôt le jour se lèvera.

Le bonheur, est-ce ce plaisir qui bouleverse tout notre être et que nous voudrions prolonger indéfiniment? Est-ce le bien-être que nous procure le confort et dont nous disons si volontiers que nous ne saurions plus nous passer?

Respirer, marcher, manger, converser, aimer, contempler. . . et même travailler, peut donner légitimement du plaisir, un plaisir qui contribue à notre bonheur.

Brin de chanson

Seigneur, donnez-nous un peu de soleil,
un peu de travail et un peu de joie;
donnez-nous, dans notre labeur et nos peines,
notre pain quotidien et un peu de beurre;
donnez-nous la santé et un juste salaire
et même un peu plus, pour la part du pauvre.
Donnez-nous du bon sens, car beaucoup en ont besoin,
et un coeur qui compatisse à la souffrance.
Donnez-nous aussi un brin de chanson sur les lèvres,
une poésie ou un roman pour nous distraire.
Apprenez-nous à comprendre la souffrance,
sans y voir une malédiction.
Donnez-nous, Seigneur, l'occasion
de montrer notre bonne volonté,
de faire notre possible, pour nous-mêmes et pour les autres,
afin que tous les hommes apprennent à se conduire en frères.

M. Robert Simonet reçoit une médaille d'or

M. Robert Simonet, d'Edmonton Sud est devenu la troisième personne à recevoir la plus haute décoration de l'association horticulturelle de l'Alberta pour ses réalisations en horticulture. Il a reçu la MEDAILLE D'OR DU CENTENAIRE à l'assemblée annuelle de l'association tenue à Edmonton.

Les deux autres récipiendaires étaient M. P.D. Hargrave, ancien surintendant du Centre de recherches horticulturelles de l'Alberta et M. John Macdonald des "Lacombe Nurseries" à Lacombe.

M. Simonet a toujours été intéressé à l'amélioration des plantes et presque tous les aspects des croisements de plantes ont été étudiés et ont pu bénéficier de son travail.

A son arrivée à Edmonton en provenance d'une petite communauté près de Paris, France, en 1919, M. Simonet travailla dans la construction jusqu'à ce qu'il ait pu amasser un capital suffisant pour s'établir un modeste jardin potager. Entretemps, il profita des facilités de l'Université de l'Alberta pour étudier durant la nuit les principes de la génétique des plantes. Quelqu'un qui le connaît bien a déjà dit de lui qu'il était "le plus renseigné des généticiens non instruits (à l'école) et aussi le plus modeste."

M. Simonet a été la première personne en dehors du Japon à découvrir la technique permettant de créer un "pétunia double". Il a fait cette découverte durant la seconde guerre mondiale. Jusqu'à ce moment, seulement quelques Japonais connaissaient le secret et ce pays avait un monopole sur le marché mondial pour les graines de pétunia double.

Il a également produit de nombreuses variétés de fleurs dont des glaïeuls bien connus maintenant et les premières roses trémières doubles. Il a également beaucoup travaillé sur des fleurs ornementales, dont les roses; il est parvenu à produire des roses très résistantes ainsi que des roses sans épines. Il a de plus à son crédit un hybride naturel provenant de bleuets (saskatoon) et du sorbier.

Au cours de la visite de notre représentant, M. Simonet a expliqué qu'il a choisi ce travail par amour de la nature et des plantes et nous avons pu constater que les bénéfices financiers possibles étaient loin de ses préoccupations.



M. Robert Simonet fertilise une fleur d'un plant de pétunia double qui produira de la graine 100% pure pour ces fleurs rares.

Noces d'or de M. et Mme. Sylva Joncas à Vancouver

M. et Mme. Sylva Joncas ont célébré le 27 mars dernier, par une messe d'action de grâces, en l'église St-Sacrement de Vancouver, le 50ème anniversaire de leur mariage. Cette messe, à laquelle participèrent bon nombre de parents et amis (dont quatre personnes avaient également assisté aux noces de 1921), fut célébrée par le fils des jubilaires, l'abbé Roland Joncas, vicaire à Notre-Dame du Bon-Conseil, de Whalley, C.B.

Au cours de la messe, deux brèves homélies furent prononcées, l'une en anglais par l'abbé Joncas et l'autre, en français, par le curé de St-Sacrement, le Père Henri Meek, s.s.s., La musique et le chant furent assurés par le frère Pierre-Julien Hamel, s.s.s., de Saint-Sacrement.

Une réception-buffet suivit dans la salle paroissiale et à laquelle prirent part une cinquantaine de parents et amis plus intimes de la famille.

M. Sylva Joncas est originaire de Sherbrooke, P. Qué. Vers l'âge de 20 ans, il déménagea en Alberta. Mme. Joncas (née Hélène Guénette) est originaire d'Edmonton. C'est en l'église de l'Immaculée-Conception de cette ville que les jubilaires unirent leur destinée le 28 mars 1921, devant M. l'abbé Lepage.

Les Joncas vécurent à Edmonton jusqu'en 1937, alors qu'ils s'établirent à Vancouver. Ils y demeurent depuis, à part une brève absence de trois ans - 1949-53 - , alors que M. Joncas fut au service des Compagnies Swift et McGavin, en qualité de comptable. En 1953, la Compagnie McGavin, pour laquelle M. Joncas travailla plus de 20 ans, le transféra à son office central à Vancouver. La société catholique de l'Aide à l'Enfance, de Vancouver, bénéficia également, durant plusieurs années, des services de M. Joncas.

A ces vénérés et très méritants jubilaires, nos voeux réitérés de bonheur, santé et longévité.

Soirée-festival à l'École Notre-Dame de Lourdes

Une soirée-festival sera présentée demain soir, jeudi, de 7h.30 à 8h.30 à l'école Notre-Dame de Lourdes. Cette soirée pour les parents des élèves se déroulera dans le gymnase de l'école et mettra en vedette les divers groupes qui ont participé au festival Kiwanis.

Le principal de l'école, M. Jules Lacoursière lance une invitation à tous les parents de se rendre à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

M. Lacoursière nous a également communiqué que les bulletins scolaires des élèves seraient remis vendredi le 30 avril.

De plus, ceux qui auraient des élèves à faire inscrire à la maternelle ou en première année devraient le faire le plus tôt possible en communiquant avec la secrétaire à 489-5892.

M. Laurent P. Coutu nommé commissaire au recensement

M. A. Ustinov, directeur régional du Bureau Fédéral de la Statistique a le plaisir d'annoncer que l'honorable Jean-Luc Pépin ministre de l'Industrie et du Commerce a approuvé la nomination de M. Laurent P. Coutu de St-Paul, Alberta comme commissaire au recensement pour le recensement du Canada 1971.



Déjà, les préparations locales sont en cours pour le recensement qui débutera le 1 juin 1971. Toutes les personnes intéressées à être employées comme représentants du recensement doivent faire parvenir leur application au Commissaire au Recensement, B.P. 1311, St-Paul, Alberta, le plus tôt possible.

Le commissaire au recensement n'est pas seulement responsable de l'instruction et du contrôle des représentants du recensement dans son territoire, mais il doit également s'assurer que le dénombrement de la population sera aussi complet et précis que possible.

EDITORIAL

Mettre du français partout où l'on peut

Dans l'allocution qu'il prononçait à Morinville vendredi soir dernier, lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Morinville-Legal, M. Jules Van Brabant, président général de l'ACFA provinciale a lancé une pressante invitation à tous les membres "de mettre du français partout où ils le pouvaient".

Il a suggéré les cartes d'affaires et les états de compte comme étant de très bons articles par où commencer. Il a de plus souligné que nous devrions demeurer fiers d'être de langue française, ajoutant que c'était à nous de commencer à vraiment "mettre du Français".

"Ne craignez pas les jugements des autres face à vos actions dans ce sens, car à ce moment vous serez respectés pour ce que vous êtes et non pour ce que vous pensez être."

Ces mots de notre président général devraient nous amener à réfléchir sur l'effort personnel que nous déployons pour la cause du français. Sommes-nous vraiment à la hauteur ? Mettons-nous vraiment du français partout où nous le pouvons ou préférons-nous plutôt laisser les autres s'occuper de tous les problèmes sans jamais se soucier de faire notre part ?

Car c'est vraiment de cette participation qu'il s'agit. Si chaque francophone de l'Alberta décidait de faire sa part pour la francophonie, nous ne parlerions plus de survivance ou de difficultés à obtenir nos droits, mais plutôt d'épanouissement dans ce climat favorable qu'on aurait su créer.

Nous jouirions alors d'un respect nouveau de nos compatriotes anglophones, respect qui s'attacherait au fait que nous sommes des gens d'action et non parce que nous pensons que nous en sommes.

Il est certain que devant une telle attitude positive, nos jeunes développeraient un nouveau sentiment de fierté d'appartenir au milieu francophone et qu'ils pourraient assurer une relève digne des aînés.

Mais malheureusement, pour beaucoup, cette participation se résume à savoir que certaines personnes se dévouent et qu'elles obtiennent un certain succès. Il ne saurait être question pour ces gens de s'associer à un mouvement francophone ou de mettre un peu de français dans leurs affaires ou même d'aller encourager un groupe comme le Théâtre Français d'Edmonton. On donne même les excuses classiques la tête haute: "Je n'ai pas le temps" ou "Cà nuirait à mes affaires."

Il faudrait pourtant se réveiller bientôt et se décider à apporter chacun sa participation si nous voulons vraiment vivre en français en Alberta car si nous ne nous décidons pas à mettre du français partout où l'on peut, il ne faut pas s'attendre à ce que les autres le fassent pour nous.

André Collin

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA

Lettre ouverte

LA PILULE

M. le rédacteur:

Permettez-moi d'exprimer un doute sur l'opportunité de la publication à la page féminine d'une chronique, dont nous ignorons la source ou l'auteur, intitulée "la femme se renseigne" (Franco, 31 mars). Mes objections portent sur les deux aspects médical et moral.

Aspect médical: de plus en plus des médecins et centres de recherches ont des réservations sur l'inoffensivité de la pilule. Des mises en garde ont été émises à plusieurs reprises. Votre chronique ne fait aucun état de ces dangers qui semblent bien réels.

Aspect moral: Nous savons que notre Saint Père le Pape n'a pas approuvé l'usage de la pilule pour fins anti-conceptionnelles seulement. Nos seigneurs les Evêques canadiens, tout en reconnaissant les bons effets thérapeutiques de la pilule, ont mis les fidèles dans l'obligation de bien informer leur conscience selon les principes chrétiens avant de s'en permettre l'usage. Comme votre journal s'adresse à une clientèle presqu'exclusivement catholique, compte devrait être tenu de ces principes chrétiens et de ces directives de l'Autorité. Autrement il y a danger que le côté moral soit ignoré et que l'usage de la pilule devienne la chose la plus normale au monde sans conséquences morales. Ce matérialisme pur et simple à la longue endormira les consciences sur un problème moral fort délicat.

D.-H. Dubuc o.m.i.

AMÉLIORATIONS

M. le rédacteur,

Je ne crois pas exprimer seulement mon impression personnelle mais celle de nombre de vos lecteurs en vous disant combien nous sommes heureux des améliorations que nous notons dans votre journal; photographies, articles d'intérêt général, renseignements divers, distractions transforment peu à peu votre publication en un organe digne d'être lu par tous les publics. Une question seulement: "Quand verrons-nous dans votre journal un poème ou une courte nouvelle écrite par un Albertain ?"

Bien amicalement vôtre,

P.M. Edmonton

CORRUPTION

M. le rédacteur,

Dans votre dernier éditorial vous posez la question suivante: Comment nommeriez-vous notre époque ?

Avec tout ce qui se passe dans notre monde aujourd'hui, le divorce, l'avortement, la drogue, les crimes, les cheveux et les barbes longues, et les femmes déshabillées, ou presque, le viol etc, etc,... je l'appellerais l'âge de la corruption.

Bien à vous,

Bastien.

Un ami...imprévu

L'esprit de Dame Agatha Christie, femme de lettres très connue par ses romans policiers, a fourni au Théâtre Français d'Edmonton l'occasion de terminer sa saison en beauté et de plaire au public d'Edmonton. Dans "Un ami... imprévu", la rencontre Christie - Thomas se révèle un bijou d'harmonie et d'unité, et la transposition au théâtre d'un roman est vraiment imperceptible (une autre rencontre s'était avérée plus contestable dans la version française de "Ma petite ville"). La pièce n'est pas la plus difficile à interpréter, aux dires des acteurs eux-mêmes après la représentation de samedi soir. Néanmoins, il est certain que le côté technique leur a demandé beaucoup de travail, et bien que l'interprétation a souffert à certains endroits de faiblesses choquantes, ce spectacle mérite une analyse sérieuse, de par son franc succès.

Je dois avouer qu'avant samedi soir le genre policier ne recueillait pas mes suffrages. Eh bien ! par l'entremise de Robert Thomas, Agatha Christie m'a convaincu qu'il pouvait avoir de l'intérêt. Celle-ci sait donner à ses oeuvres une facture solide, une intrigue cohérente et haletante à la fois. Elle se sert d'astuce et d'audace pour masquer son jeu: tout semble très clair au début - Laura est l'assassin ! Mais voilà que trois autres personnages s'accusent du même crime. Les jeux se font, se compliquent, et semblent se dénouer; mais ce n'est qu'au tout dernier moment que la vérité éclate en plein jour. Alors nous réalisons avec quelle audace on a présenté l'assassin en pleine lumière pour le dissimuler davantage. C'est un tour de force réussi. Agatha Christie donne l'impression d'être du métier des détectives et policiers, et c'est avec acharnement que ses personnages ne lâchent pas prise, construisant et démolissant les faux-fuyants l'un après l'autre.

Une histoire policière doit tenir en haleine jusqu'à la fin. L'autre soir, dès avant l'ouverture du rideau, les jeux de son

(suite à la page 12)

Réunion du conseil général de l'ACFA

Samedi dernier avait lieu à l'hôtel Mayfair d'Edmonton la première assemblée du conseil général de l'ACFA sous la présidence du nouveau président de l'organisme, M. Jules Van Brabant de St-Paul.

Au cours de ces assises, un ordre du jour très chargé a été présenté et c'est d'une main de maître que le président a conduit les débats.

Après avoir discuté de la prise de position des franco-manitobains pour l'établissement d'un seul collège pédagogique de langue française à St-Boniface plutôt que de deux institutions, l'une à St-Boniface et l'autre à Edmonton, il fut décidé d'envoyer une lettre à MM. Gérard Pelletier et Max Yeldon à ce sujet.

On exposa ensuite la situation financière du Franco et on constata que le tiers des personnes sollicitées pour apporter une certaine aide financière avaient répondu à l'appel. Il a été décidé d'envoyer une lettre de rappel aux autres qui n'ont sans doute pas répondu par oubli. On décida également que la liste des donateurs devrait être publiée dans le Franco.

On discuta également de la demande de la Société Franco-Canadienne de Calgary pour qu'elle soit reconnue comme branche officielle de l'ACFA dans le sud de la province. Déjà une acceptation de principe avait été donnée lors de l'assemblée annuelle et on avait décidé que des négociations devraient être entreprises. L'assemblée adopta une proposition pour demander à la Société Franco-Canadienne de Calgary d'envoyer le brouillon d'une entente contenant la façon dont ils conçoivent la nature des relations à établir et que ce brouillon soit reçu avec bienveillance par l'exécutif qui pourra toutefois en négocier les modalités.

Me Louis Desrochers rappela alors que lors de l'assemblée générale annuelle des membres, il a été décidé que le conseil général et l'exécutif de l'ACFA étudieraient en profondeur la constitution de l'association et prépareraient les amendements jugés nécessaires qui seraient soumis à la prochaine assemblée annuelle. Il recommanda alors que le texte de cette constitution soit publié dans le Franco-albertain et que les membres soient invités à faire des recommandations en vue d'amendements possibles. De plus, appuyé par le Dr. Roger Motut, Me Desrochers proposa que l'exécutif forme un comité spécialement chargé de faire cette étude et de soumettre à la prochaine assemblée du conseil général des projets d'amendements . Cette proposition fut adoptée.

EXECUTIF PROVINCIAL

On procéda ensuite à l'élection de l'exécutif provincial. Les membres élus sont: MM. Laurent Beaudoin, Dr. Jacques Bernier, Jacques Boucher, Henri Hétu, Mathias Tellier, Laurent Ulliac, Georges Vincent ainsi que Mmes. Charles Lefebvre et Thérèse Tannas. On confirma ensuite les membres ex-officio de l'exécutif provincial qui sont les anciens présidents généraux, les présidents régionaux, le président de l'AEBA, deux représentants de jeunes universitaires dont l'un choisi au Collège St-Jean et l'autre à l'Université de l'Alberta.

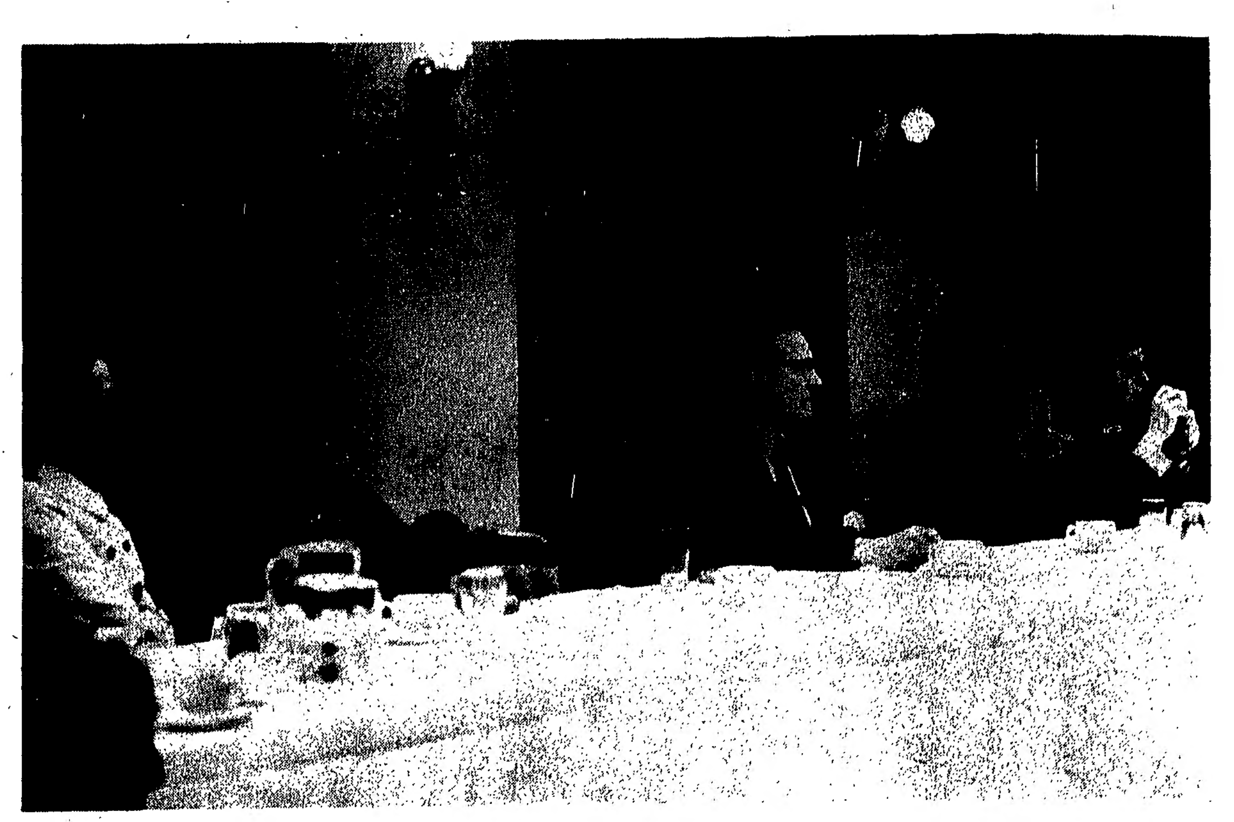
Les membres confirmèrent ensuite les membres cadres suivants: MM. André Collin, Paul Denis, Alain Dexter, Bernardin Gagnon, Jean-Maurice Olivier, Eugène Trottier et le secrétaire-trésorier.



Le président général de l'ACFA, M. Jules Van Brabant semblait très à l'aise pour présider sa première assemblée du conseil général. On reconnaît de gauche à droite le docteur Roger Motut, ancien président général, le père Jean Patoine, secrétaire général, M. Van Brabant et M. Laurent Ulliac.



Il y avait des représentants de toutes les régions à cette assemblée très importante, soit de Rivière-la-Paix, St-Paul, Bonnyville, Morinville-Legal, et Edmonton.



D'autres participants du conseil général de l'ACFA. On reconnaît André Roy de CHFA à l'arrière-plan.

Présence de Radio-Canada à la Cabane

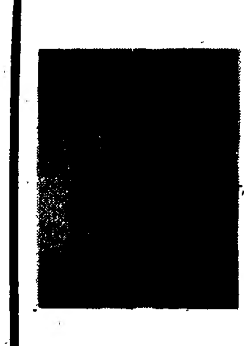
M. Jacques Boucher du service de la publicité à Radio-Canada nous a confirmé cette semaine la présence de Radio-Canada lors de la Cabane à Sucre qui sera tenue au Pavillon des Ventes sur le terrain de l'exposition à Edmonton.

La société Radio-Canada y disposera d'un kiosque où on remettra des gravures (posters) aux jeunes ainsi que des boutons de "Moi et l'autre". De plus, on profitera de l'occasion pour effectuer un sondage auprès des téléspectateurs du Canal 11, CBXFT, en leur remettant un court questionnaire au sujet des diverses émissions présentées. Jean Patenaude, accompagné d'un camoraman, couvrira l'événement pour CBXFT et pour le canal 5, et il fera des entrevues avec les participants à la Cabane.

THE ANNUEL

Le thé annuel pour la Fête des Mères de "Mama Margaret Guild of St. Mary's Junior High School" sera tenu à l'école, 5252, 137ème Avenue, dimanche le 9 mai, de 2 heures à 5 heures.

Bienvenue à toutes.



Le Français, notre langue



Docteur Pierre A.R. Monod

Ceux qui ont lu la fable de La Fontaine "Le meunier, son fils et l'âne" savent combien il est difficile de satisfaire tout le monde. Eh bien, aujourd'hui, je crains fort que ce ne soit la situation dans laquelle je vais me trouver en répondant à quelques questions.

ANNIVERSAIRE (de naissance)

Voilà un mot que l'on aime prononcer: "Joyeux anniversaire, André !", "Bon anniversaire, maman !" Personne ne songerait à ajouter "de naissance" car nous savons bien à quelle sorte d'anniversaire nous nous référons. Puisqu'un anniversaire rappelle un événement survenu à la même date une ou plusieurs années auparavant, il est possible de parler d'anniversaires se rattachant à la vie personnelle ou à celle d'une communauté mais, généralement le terme "anniversaire" employé seul à l'égard d'une personne, se réfère à sa naissance. En conséquence, on dit par exemple, "Monsieur Julien Forcier a fêté son trente-deuxième anniversaire" ou "Nos félicitations aux personnes suivantes pour (ou "à l'occasion de") leur anniversaire."

L'anniversaire est, par ailleurs, suffisamment explicite pour qu'on ne le confonde pas avec la "fête", jour où l'on fête le saint dont on porte le nom. Aujourd'hui, on ne fait d'ailleurs plus guère de distinction en présentant des voeux, que ce soit: "Bonne fête" ou "Bon anniversaire", l'essentiel est la sincérité, n'est-ce pas ?

MORTALITE

On a entendu dire: "Vingt mortalités sur les routes..." ou "soixante mortalités cette fin de semaine"; il s'agit là d'une confusion avec le terme "mort". La mortalité ne s'emploie qu'au singulier car elle exprime une quantité: celle des individus qui sont morts.

On peut dire: "La mortalité sur les routes augmente sans cesse" ou "la mortalité de cette fin de semaine a été très élevée: soixante personnes ont perdu la vie dans des accidents d'auto", c'est-à-dire que la quantité d'individus tués sur les routes augmente sans cesse" ou que "la quantité des individus tués cette fin de semaine a été très élevée".

Si seulement on nous annonçait que la mortalité accidentelle en Alberta est en diminution !

COORDONNATEUR et COORDINATEUR

Et maintenant, comment s'appelle la personne chargée de la coordination, celle qui coordonne, qui met en ordre un certain nombre d'éléments ? Un coordonnateur ou un coordinateur ? Ah, la vérité est simple: les deux formes sont exactes, le "coordonnateur" provenant du verbe "coordonner" alors que le "coordinateur" a trouvé naissance grâce au substantif "la coordination". Voilà qui va mettre d'accord bien des coordonnateurs et des coordinateurs et surtout leurs partisans. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Le premier juin : Jour 'J' du recensement 71

Cette année, grâce au recensement décennal, plus d'un demi-milliard de renseignements obtenus par des méthodes ultra-modernes donneront de la vie canadienne une image plus fidèle et plus détaillée que jamais, lit-on dans Sélection du Reader's Digest. Depuis la Confédération, il y a déjà eu dix grands recensements, mais celui que l'on va entreprendre a ceci de particulier que les habitants seront en quelque sorte appelés à se recenser eux-mêmes.

Plutôt que de répondre aux questions posées par les recenseurs, les chefs de famille qui résident dans des agglomérations urbaines à forte densité démographique -- où vivent quelque dix millions de Canadiens -- seront priés de remplir le formulaire eux-mêmes; ils le retourneront par la poste aux bureaux locaux du recensement en utilisant l'enveloppe déjà affranchie et adressée qui leur sera fournie.

Le système du questionnaire renvoyé sous enveloppe permettra à ceux qui pourraient trouver gênant de fournir certains renseignements de vive voix à un étranger de répondre en toute liberté d'esprit et de consulter, si nécessaire, leurs papiers de famille. En outre, les recenseurs pourront se consacrer plus entièrement à leurs tâches complémentaires: vérifications auprès des familles qui ont omis de retourner les formulaires ou qui les auront laissés incomplets.

Le Recensement 71 - dont le jour J est le 1er juin -- ne se limitera pas à un simple dénombrement de la population; il permettra de rassembler une foule de données sur notre mode de vie. Tous les chefs de famille canadiens, qu'ils résident dans le pays ou à l'étranger, seront touchés. Les deux tiers d'entre eux auront à répondre en moyenne à neuf questions - contre 20 en 1961 -- ayant trait à chacun des membres de la famille: nom, date de naissance, lien de parenté, sexe, situation de famille, langue maternelle. Les questions seront plus nombreuses (en moyenne 48) pour l'autre tiers. Ceux-là auront à fournir des renseignements précis sur leurs revenus, leur profession et leurs achats. D'autres questions porteront sur leurs études (niveau atteint, diplômes ou titres universitaires obtenus), leur logement (combustible pour le chauffage, eau); on leur demandera même s'ils possèdent un appareil de télévision en couleurs ou en noir et blanc.

Tous, note Sélection, devront répondre aux questions sous peine d'une amende de $100. ou d'un emprisonnement de trois mois, voire des deux. D'ailleurs, on ne devrait avoir aucune raison de se soustraire au recensement. Depuis longtemps, en effet, le Bureau fédéral de la Statistique ne divulgue jamais - même pas au bénéfice d'autres organismes du gouvernement - la moindre information sur les particuliers, à moins qu'ils ne le demandent eux-mêmes; cette réputation est bien établie et le Bureau s'applique à la conserver. Tous ses employés, permanents ou temporaires, doivent s'engager sous serment à ne jamais rien révéler, et ceux qui violeraient le secret professionnel risquent une amende de $300. et six mois de prison.

Société Mater Christi

Messe, assemblée et goûter, lundi le 3 mai à 8h.30 p.m., dans la chapelle du sous-sol de la Cathédrale St-Joseph, coin 113e rue et avenue Jasper.

Bienvenue à tous.

THÉ ANNUEL

Le thé annuel de la paroisse St-Joachim aura lieu dimanche le 2 mai de 2 à 5 h.00 p.m..

Les profits de ce thé iront au Centre Marial.

Bienvenue à tous

A MORINVILLE

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale

C'est devant plus de 120 membres que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale de Morinville-Legal. On comptait des représentants de Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Clyde et d'autres centres avoisinants.

Un cocktail fut d'abord servi vers 5h.30 et tous en profitèrent pour discuter et se mieux connaître. Un souper préparé par les dames de Morinville suivit, après quoi la fanfare de Morinville donna un spectacle qui fut très apprécié de tous.

L'assemblée annuelle débuta aussitôt après et M. Mathias Tellier de Morinville fut désigné comme président d'assemblée. C'est Mme. Roméo Froment qui fut élue secrétaire de l'assemblée.

On invita à ce moment M. André Collin, rédacteur du Franco-albertain à s'adresser aux membres. M. Collin s'est dit très heureux de se trouver dans une région aussi francophone et il s'est dit vraiment intéressé d'y revenir plus souvent dans l'avenir.

Il a expliqué que le Franco avait traversé une grave crise à l'automne et que tous les moyens étaient pris pour que le Franco devienne vraiment un lien entre tous les francophones de la province. Mais la situation ne peut s'améliorer que si les francophones sont vraiment intéressés au Franco et ils n'ont qu'une façon de la prouver, c'est en s'abonnant. M. Collin a demandé aux membres de lui faire confiance en s'abonnant et en faisant un effort pour en abonner d'autres; il a mentionné le changement de visage du Franco depuis quelques temps et il a indiquer qu'on pourrait arriver à faire plus pour les régions si la situation s'améliore. Mais la clef demeure dans l'abonnement des francophones ce qui permettra une augmentation dans la publicité et subséquemment du personnel supplémentaire.

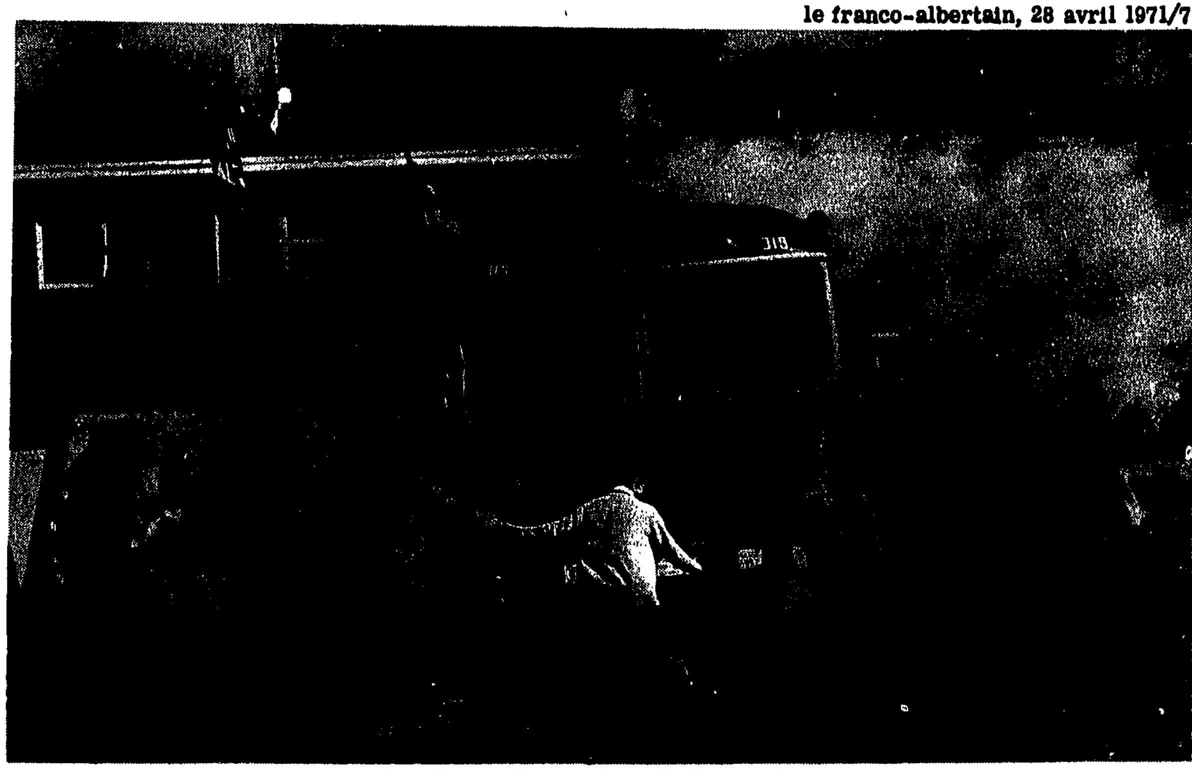
M. Paul Denis, assistant-secrétaire de l'ACFA, déclara alors que les divers organismes provinciaux appartenaient aux membres et que ceux-ci devraient en prendre conscience et les utiliser plus souvent. Il a insisté sur le fait que l'ACFA ne vit que pour ses membres, car sans eux elle n'a plus sa raison d'être. Il a abondé dans le même sens que M. Collin, invitant tous les membres à donner leur appui au Franco.

Après avoir remercié les dames de Morinville de l'excellent repas servi avant l'assemblée, M. Jules Van Brabant, président général de l'ACFA provinciale a demandé à tous les membres de "mettre du français partout où ils le pouvaient. Il a ensuite mentionné la nécessité de la télévision française dans les centres où on comptait un nombre suffisant de francophones. "Nous allons combattre, car nous y avons droit" a-t-il ajouté. En terminant il a demandé la collaboration de tous les membres pour atteindre les objectifs de l'ACFA, ajoutant que sans cet appui, toute demande pour obtenir des droits serait irrémédiablement vouée à l'échec.

Par la suite, M. Paul Chauvet, président régional fit lecture du rapport des activités pour l'année écoulée. Ce rapport fut aussitôt accepté à l'unanimité par l'assemblée. Par la suite, on ouvrit les nominations pour l'élection d'un nouvel exécutif, et c'est sous les applaudissements généraux que le conseil d'administration fut réélu en bloc pour une autre année.

Au cours d'une réunion ultérieure à l'assemblée annuelle, ceux-ci se réunirent pour déterminer l'exécutif. M. Raymond Tailleur fut élu à la présidence alors que M. Germain Fortier devenait vice-président et que Mme. Solange Bachand reprenait les fonctions de secrétaire-trésorière. Les autres directeurs sont MM. Paul Chauvet, Georges Nobert, Raymond Tremblay, Gérard Riopel et Mathias Tellier.

A l'issue de l'assemblée, Denis Boissonneault au violon et sa soeur Carmen au piano interprétèrent quelques pièces qui surent captiver l'assistance. Une soirée sociale très plaisante suivit cet intéressant intermède musical et tous chantèrent en choeur avec M. Jules Van Brabant avant d'entendre quelques chansons du répertoire de M. Paul Denis. M. et Mme. Gérard Riopel chantèrent également ainsi que plusieurs personnes.



Les Chantamis exécutent une ronde autour de leur autobus en chantant pour le bon plaisir de notre photographe.

A HINTON

Soirée-cabaret avec les Chantamis

La chorale les Chantamis d'Edmonton a remporté un éclatant succès lors de son passage à Hinton samedi soir dernier. Au cours de ce voyage, les Chantamis ont tout d'abord chanté à une messe en français à 7 heure puis ils se sont rendus à l'hôtel Athabaska Valley où ils ont donné une soirée-cabaret devant une très forte assistance francophone.

Après avoir chanté divers chants de circonstances lors de la messe dans la très belle église de Hinton, les Chantamis ont entonné un chant de sortie au cours duquel ils se sont joints à tous ceux qui avaient assisté à la messe pour effectuer un cercle dans l'église tout autour des bancs. Tous ont alors participé au chant de sortie, autant choristes que les autres, le tout se déroulant dans une atmosphère de cordiale amitié tout en conservant beaucoup de dignité, vu le lieu où l'on se trouvait.

A 9 heure, les Chantamis commençaient leur soirée-cabaret à l'hôtel Athabaska Valley où beaucoup de francophones s'étaient réunis pour la circonstance. Après quelques succès interprétés par la chorale en entier, Marilyn Despins eut beaucoup de succès en interprétant une bonne chanson canadienne, puis c'est avec Carmen Beaudoin à l'accordéon, Jules Lacoursière à la batterie et Raymonde Limoges au piano que tous ont pu danser aux accords de leur musique.

Dans la seconde partie du spectacle, Guy Hébert et Marcel Doucet ont exécuté quelques pièces après quoi la chorale est revenue en entier pour chanter quelques chants, accueillis par des applaudissements nourris du public.

La danse reprit ensuite alors que plusieurs membres des Chantamis se succédaient au piano. Ainsi on a pu entendre Léonard Rousseau, directeur de la chorale ainsi que Antoinette Servant, Georgette Hamel et Marilyn Despins de même que Juliette Pappe. C'est ainsi que la soirée s'est terminée, et de nombreux participants ont exprimé le désir de voir à nouveau cette formule reprise.

A OTTAWA

Colloque de la presse française hors du Québec

A la suite d'une demande du Secrétariat d'Etat du Canada, le Conseil de la Vie Française a organisé un colloque sur la presse d'expression française en dehors du Québec. Cette importante rencontre sera tenue à Ottawa jeudi, vendredi et samedi, les 29 et 30 avril et le 1er mai.

Le Franco sera représenté lors de ce colloque puisque son directeur le Père Jean Patoine et son rédacteur en chef, M. André Collin seront présents.

M. Roméo Lamothe, député de Bonnyville à la législature provinciale serait également délégué par les autorités de la province de l'Alberta.

Les documents de travail devant servir au cours de ces assises ont été préparés par le Conseil de la Vie française en collaboration avec le Père Patoine.

C'est à la suite de ce colloque que le Secrétariat d'Etat devrait décider de quelle façon il pourra aider la presse française dans les provinces autres que le Québec.



La fanfare de Morinville a présenté quelques pièces entre le souper et l'assemblée générale. Tous ont apprécié la précision avec laquelle ces jeunes ont joué.



Voilà qui prouve encore une fois que la valeur n'attend pas le nombre des années. Carmen et Denis Boissonneault ont su nous charmer par une interprétation de virtuose.



Une partie de la table d'honneur lors du succulent banquet qui fut préparé et servi par les dames de Morinville. On reconnaît à l'extrême droite M. Jules Van Brabant, président général de l'ACFA.



Sa majesté la reine Elaine 1ère Himschoot, reine de Mori
était vraiment éclatante dans ses atours royaux. Son règ
an a débuté lors des "Frontier Days" l'été dernier.



Paul Denis, assistant secrétaire de l'ACFA invite les membres à utiliser plus souvent leurs organismes.

ASS



Le nouvel exécutif de l'ACFA régionale de Morinv
habituel MM. Jules Van Brabant, président général;
Fortier, vice-président. A l'arrière, MM. Paul Ch
rard Riopel et Mathias Tellier. Mme. Solange Bac
ment de la photo.

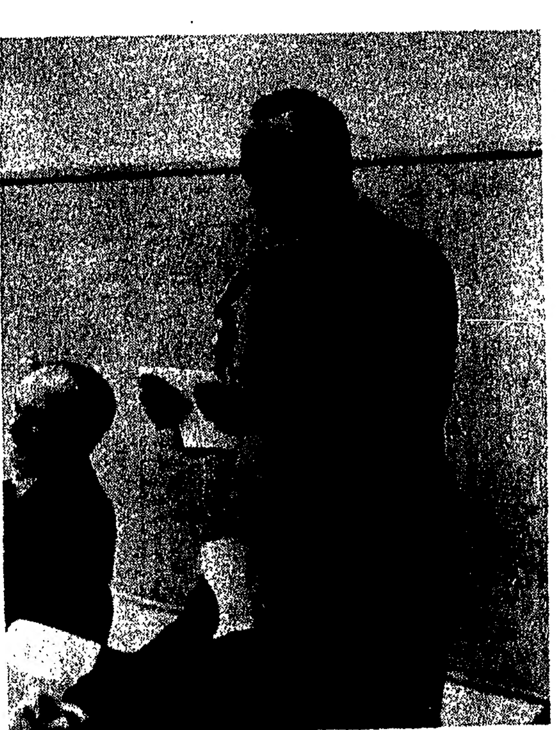


A la table d'honneur, M. Jules Van Brabant semble beaucoup plus préoccupé par les propos de sa voisine que par le plat que lui présente le président sortant de charge, M. Paul Chauvet.



André Collin, rédacteur en chef du Franco invite les gens à donner leur support au journal.

...MBLÉE ANNUELLE A MORINVILLE



M. Roland Tailleur, nouveau président, explique quelques remarques qu'il a entendues lors de ses visites dans la région.



M. Paul Chauvet, président sortant de charge, donne le rapport des activités de l'année.



...al. A l'avant, on reconnaît dans l'ordre ... Tailleur, président régional et Germain ...eorges Nobert, Raymond Tremblay, Gé... ...crétaire-trésorière était absente au mo...



De nombreux convives de Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Clyde, etc., ont pu apprécier le succulent repas préparé par les dames de Morinville. Il est certain qu'on ne semble pas trop s'ennuyer...

-Féminités-



LES COORDONNES sont toujours de la fête pour le printemps 71. Tout comme cet ensemble pantalon et chandail à col roulé en tricot côtelé accompagné d'une veste "débardeur" à motifs de diamants en fibre acrylique d' "Orlon". Une création Splend'Or de Montréal.

CONSEILS CULINAIRES

La pomme de terre

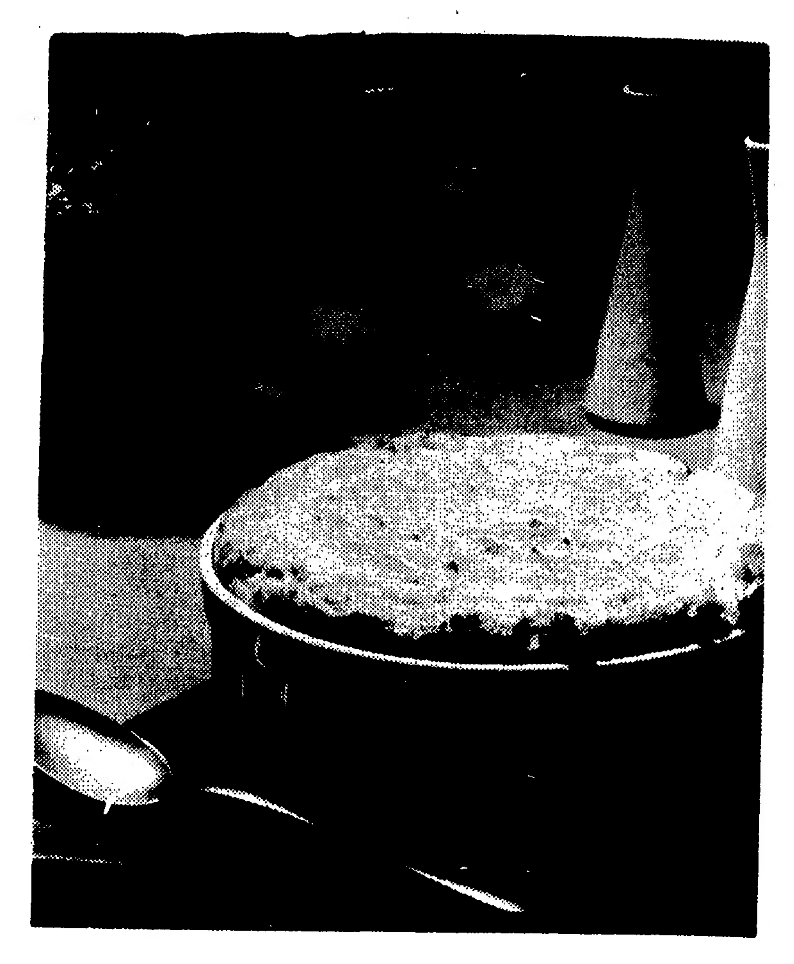
La pomme de terre est originaire des Andes, du Chili et du Pérou.

Sa popularité est maintenant universelle et depuis plus de quatre siècles, elle constitue l'aliment de base de toutes les couches sociales. Au Canada, la culture de la pomme de terre remonta à 1623, au moment de l'établissement de Port-Royal en Acadie. Ce légume était d'une grand utilité aux colons. Ceux-ci en tiraient de la levure pour la cuisson du pain, et les ménagères qui le faisaient bouillir, l'écrasaient et le mélangeaient ensuite à la farine réalisaient ainsi des économies. La pulpe de ce tubercule leur servait d'amidon pour la lessive.

Toujours aussi peut coûteuse, la pomme de terre a conservé la faveur d'à peu près toutes les familles. Elle est en vente toute l'année sous différentes variétés et formes. C'est le parfait accompagenement d'un grand nombre de plats et elle s'apprête de tant de façons qu'il est impossible de s'en lasser.

Préparée selon les règles, la pomme de terre est une excellente source de vitamine C et possède une haute valeur énergétique. Une pomme de terre de grosseur moyenne, cuite à l'eau ou au four et servie sans beurre ni sauce ne contient que 100 calories.

Nous conseillons l'achat de pommes de terre sélectionnées, de grosseur uniforme et de bonne qualité. Il est préférable de choisir les sacs de matière plastique ou les sacs en papier munis d'une fenêtre afin de voir la marchandise. N'achetez pas de pommes de terre vertes: elles ont été exposées à la lumière et risquent d'être amères. Les pommes de terre nouvelles étant plus fragiles et plus périssables que celles arrivées à maturité, il convient de les manipuler soigneusement. Même s'il est généralement plus économique de les acheter en grosse quantité, ne vous procurez pas plus de pommes de terre que vous ne pouvez en conserver. L'emballage individuel vous coûtera plus cher.

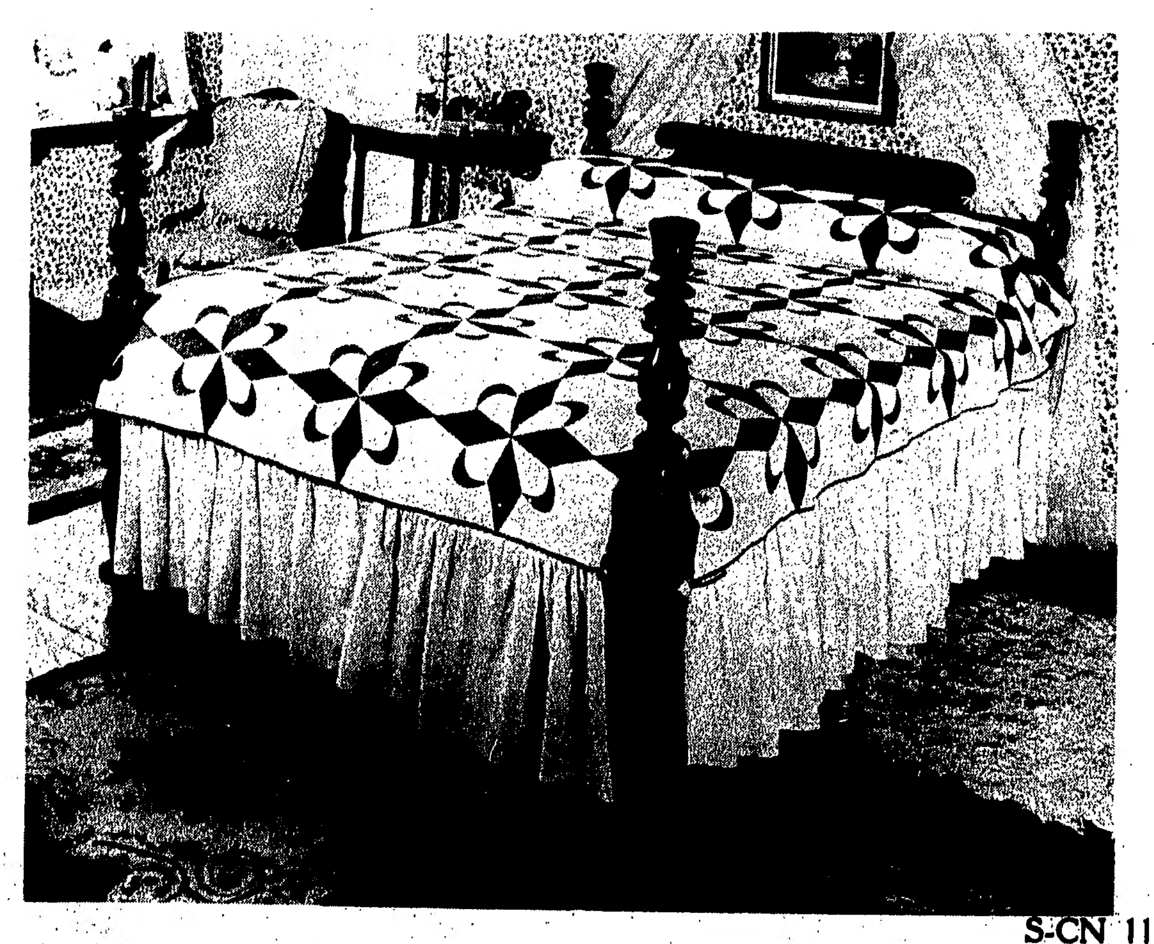


SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE ET AU FROMAGE

1 tasse de fromage cheddar râpé
2 c. à table de beurre
2 tasses de pommes de terre chaudes, en purée
2 jaunes d'oeufs battus
1/2 tasse de lait
1 c. à thé de sel
1é4 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de poivre
1/8 c. à thé de moutarde sèche
2 blancs d'oeufs

Mélanger fromage, beurre et pommes de terre; mélanger jaunes d'oeufs, lait et assaisonnements puis ajouter aux pommes de terre en agitant fortement pour rendre lisse et crémeux. Battre les blancs d'oeufs pour les rendre fermes et incorporer aux pommes de terre. Verser dans un plat à four beurré de 4 tasses et dorer à 350 degré F. 40 à 45 minutes. (Donne 4 portions).

DE BROCHES EN AIGUILLES



S-CN 11

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: Patrons du Franco, 10010 - 109e rue, Edmonton 14. N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

Succès d'interprétation d'UN AMI...IMPRÉVU



La troupe du Théâtre Français d'Edmonton à la suite de la représentation d'UN AMI...IMPREVU. Même le mort nous semble bien vivant...

Le dernier spectacle de la saison du Théâtre Français d'Edmonton, UN AMI... IMPREVU, de Agatha Christie d'après une interprétation de Robert Thomas a connu un succès immédiat, dès la première fin de semaine de représentations.

En effet, c'est d'un commun accord que tous les spectateurs faisaient l'éloge de cette présentation, à l'issue de chacun des trois premiers spectacles. On a su vraiment entrer dans la peau des personnages et conserver le suspense jusqu'à la fin.

Mme, Madeleine Monod est particulièrement brillante dans le rôle de la reine Margot qu'elle incarne comme une véritable professionnelle. Elle excelle tant dans sa démarche que dans son élocution; elle démontre une assurance que peu de comédiens amateurs peuvent atteindre.

André Roy sait également bien entrer dans son personnage d'un jeune fou neurasthénique et c'est avec sa versatilité habituelle qu'il se tire admirablement bien de son rôle. Il semble posséder ce don de pouvoir changer de personnage à volonté.

Julien Forcier a bien démontré dimanche les talents de comédien qu'il possède. Son rôle d'ami imprévu est long et difficile, mais il a su le rendre d'une manière convaincante qui a plu aux spectateurs.

Comme à l'habitude, Eve-Marie est à nouveau étincelante. Elle sait allier à la fois grâce, charme et dignité lorsque les circonstances l'exigent et elle peut aussi devenir l'amante dévouée, prête à tout sacrifier pour celui qu'elle aime. Son personnage est rendu sans aucune faiblesse.

Gabrielle Bugeaud n'est pas seulement une très jolie infirmière, mais elle peut aussi faire preuve de caractère et démontrer un certain cynisme sur scène, ce qui est pourtant si éloigné de son réel caractère. Elle possède cette assurance que lui envieraient certains professionnels.

Bernard Cantin est un nouveau venu de cette année au Théâtre Français d'Edmonton et pourtant il n'hésite pas à entrer carrément dans l'action. Il possède beaucoup de naturel et sauf quelques lacunes mineures, il donne une bonne image de policier.

Laurent Godbout nous donne l'image d'un député pour lequel nous ne serions pas tenté de voter. Il semble trop honnête et trop timide pour même penser avoir une maîtresse. On s'attendrait à voir en lui plus d'assurance. Pourtant, à certains moments, il démontre cette assurance et revient dans la pièce, mais pour en ressortir aussitôt. Peut-être cette impression est-elle causée par le timbre de sa voix qui est plus bas que les autres.

Quant à Norman Brûlotte, il nous est difficile de juger de ses talents de comédien, car son rôle était vraiment très spécial. Toutefois, il nous donne un mort très vraisemblable, ce qui en soi mérite d'être souligné lorsque ce mort doit demeurer immobile sur scène aussi longtemps.

Il ne faudrait pas oublier que la mise en scène est de France Levasseur et qui si UN AMI... IMPREVU connaît un tel succès, elle a une grande part à son crédit. Elle a su amener les comédiens à se surpasser à tous les stages de la pièce et les agencements de sons et de lumières sont vraiment à point.

Au terme d'une saison aussi active que celle qu'a connu cette année le Théâtre Français d'Edmonton, il faut aussi remarquer la rare qualité de l'éclairage qui a marqué toutes les pièces, plus particulièrement MA PETITE VILLE où l'éclairage était très important. De plus, les décors ont toujours été à la hauteur et les montages sonores qui ont été produits ont toujours démontré cette qualité. Pour tous ces succès, nous tenons à féliciter les membres de l'équipe technique.

Le Théâtre Français d'Edmonton présente à nouveau en fin de semaine la pièce UN AMI... IMPREVU à l'Auditorium du Collège St-Jean. Il s'agira à ce moment des représentations finales de la saison pour la troupe et nous croyons qu'avec cette pièce, ce sera un triomphe. Ceux qui sont intéressés, aussi bien de l'extérieur d'Edmonton ou des Forces Armées devraient communiquer sans tarder avec le bureau de l'ACFA, au téléphone 422-2736, pour faire leurs réservations.

Pour vous aider, nous vous dirons que le coupable est....

Semaine nationale de la sécurité de l'enfant

L'objectif de la Semaine nationale de la sécurité de l'enfant, qui se tient chaque année du 1er au 7 mai, c'est la sécurité constante de celui-ci. Cette campagne, dirigée par le Conseil canadien de la sécurité, s'étend à la grandeur du Canada. Elle vise à attirer l'attention du public sur le grave problème des accidents chez les enfants et d'encourager l'application de toutes les mesures pouvant diminuer ces pertes inutiles de vies humaines.

Chaque année, au Canada, environ 2,000 enfants de moins de 15 ans meurent dans des accidents et plus d'un demi-million sont victimes de blessures. La plupart de ces accidents auraient pu être prévenus et n'auraient jamais dû se produire. Un bilan national des mortalités chez les enfants a été préparé et, bien qu'incomplet, donne les principales causes d'accidents.

La population du Canada est bien plus jeune qu'on ne le croit généralement. Une personne sur trois, soit plus de 7 millions de Canadiens, a moins de 15 ans. On ne peut trop insister sur l'importance du fait qu'il faut protéger cette couche d'âge car elle constitue le plus précieux potentiel du Canada.

Les enfants d'aujourd'hui vivent dans un monde de plus en plus complexe. Ils doivent ap-

(suite à la page 15)

CALENDRIER CULTUREL

LE THÉATRE FRANÇAIS D'EDMONTON

présentera
UN AMI IMPREVU de Robert Thomas

Le 30 avril
et les 1 et 2 mai
à l'Auditorium du Collège Universitaire St-Jean.

Le Cercle Local de l'ACFA d'Edmonton

présentera

LA 22ème CABANE À SUCRE

au Pavillon des Ventes
sur le terrain de l'Exposition.

samedi le 1er mai

Les marionnettes de Germain Boisvert

à EDMONTON le jeudi 27 mai
à FALHER-GIROUXVILLE le vendredi 28mai
à ST-PAUL le dimanche 30 mai.
(Nous aurons plus de détails bientôt)

Les élèves de 10ème année de L'École de Beaumont

présentera

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES
de Félix Leclerc

Dimanche le 2 mai à 8h.00 p.m.

Adultes: 1.50
Etudiants: 1.00

Direction: Priscille Goudreau

Un ami...

(suite de la page 4)

et lumières - les cris, les éclairs, les coups de foudre et de feu - firent impression. Comme une flèche qui va directement à sa cible, l'esprit a été rivé à la scène et l'atmosphère de suspense a immédiatement enveloppé les spectateurs. Alors qu'il n'y a pas eu d'orage à Edmonton depuis l'année dernière, on se demande comment les techniciens du son ont si bien réussi à en simuler un. La qualité de l'éclairage, de la trame sonore et des lumières est le travail d'une équipe qui passe inaperçue la plupart du temps. Elle est dirigée depuis quelques années par Laurent Godbout, et peu de failles se font voir dans son travail. Trop souvent, hélas, les acteurs ne vont pas de pair avec la qualité du décor et des effets techniques. Ce ne fut pas le cas samedi soir.

Le décor était recherché et bien agencé. Trois portes ont été employeés à bon escient par les acteurs pour des entrées et des sorties remarquées: les portes claquaient, les regards en feu se croisaient, les sarcasmes étaient lancés en guise de dernier mot avant de sortir. Un palier permettait des altercations symboliques d'assiégeant et d'assiégé entre les intéressés. Cette fois, au moins, on a eu l'intelligence de laisser les livres sur les étagères tranquilles, alors que dans "Une maison, un jour" on n'en finissait plus de les prendre et de les reprendre pour les empaqueter ! L'équilibre unifiant du décor donnait vraiment l'impression d'un salon de maison.

C'est donc dans un montage soigné que les acteurs sont venus jouer. Gabrielle Bugeaud a fait meilleure figure que dans "Une maison, un jour". Ses entrées et sorties ne passaient pas inaperçues, surtout quand on l'envoyait préparer des tasses de café qu'elle jugeait superflues et nocives, en sa qualité d'infirmière. De fait, nous aurions voulu qu'elle soit plus infirmière, plus stérilisée. A cet égard, il lui est arrivé de manquer de naturel et de gestes. Les bras croisés n'impressionnent pas et les gestes commandés sur-mesure auraient besoin d'assouplissement. Cependant, Mademoiselle Gurgeau a du talent, et comme un bon vin il mûrira avec le temps.

Laura, la femme aux nerfs solides et à l'improvisation facile, était jouée par Eve Marie. Sa voix poignante et convaincue a retenu notre attention, surtout quand elle contemplait son mari assassiné avec calme et horreur. Elle est maîtresse de ses mouvements à tout moment et son jeu a paru bien calculé. C'est elle qui a le mieux su évoquer le sentiment du dramatique, surtout lors de la mort de son fils. Cependant son interprétation ne s'est pas maintenue à ce haut niveau pendant toute la représentation et elle a connu des moments de faiblesse. Quelquefois elle est restée figée, regardant les autres personnages évoluer sur la scène. Ses duos avec Ferron manquaient de vérité, en autres mots de sentiments amoureux ou méprisants, selon la circonstance. Elle ne semblait pas assez mener double jeu pour faire marcher Staro, mais elle s'est rachetée par un moment superbe à la toute fin de la pièce avec son "A Dieu, Mac Gregor !"

Après Yvonne et Laura, nous avons eu l'occasion d'admirer une "reine Margot sèche et dure" dans la personne de Madeleine Monod. Son interprétation détendue, l'à-propos de ses gestes, tout faisait sentir que c'était une femme bien vivante avec un tempérament fort. Grande dame, elle sut émouvoir en déclarant sur un ton féroce que seule une mère avait le droit d'enlever la vie de celui à qui elle l'avait donnée. Elle s'imposait à son public, elle commandait aux autres, elle vibrait pour son fils mort. Elle se devait d'emprunter le ton sec et autoritaire des Varnet de Charence, mais il fut remarqué qu'elle l'employait sans discernement avec tous les personnages, autant avec Michel Staro qu'avec l'infirmière - ce qui ne doit pas être le cas. Plus de souci de nuancer le ton de la voix selon la personne à qui elle s'adressait aurait été apprécié.

Chez les hommes, Michel Staro, l'ami imprévu, était joué par un Julien Forcier sympathique. Son interprétation d'un Staro effacé paraît au premier abord très banale, mais avec le dénouement de la pièce, elle peut se justifier, vue que Michel Staro, retenu malgré lui chez les Varnet de Charence, avait tout intérêt à demeurer tranquille. On comprend moins bien la posture courbée qu'il a adoptée pendant la pièce, comme s'il cherchait constamment à s'excuser auprès des spectateurs; sa façon de mener une enquête et de prendre des notes a paru trop machinale. De même, la mort de François qui l'oblige, par un remords de conscience, à révéler son identité à Laura, était sans pathétique et on a été obligé de le deviner plutôt que de le voir.

Il y a un acteur qui semble avoir plus de talent comme ingénieur technique que comme acteur. Il s'agit de Laurent Godbout. Autrefois, dans "L'Auberge des morts subites", il s'était tiré d'affaire dans un rôle de comédie. Cette fois-ci, dans un drame où il devait jouer l'amant repoussé, il ne réussissait pas à se faire remarquer. Il était tout de bois, et récitait des paroles apprises par coeur: la scène du baiser avec Laura fut d'une froideur désolante. Son dépit amoureux était sans vraisemblance, et comme député qui doit veiller à sa réputation en vue des prochaines élections, il n'était pas assez fanfaron. Rares sont les acteurs qui possèdent l'art de passer d'un rôle à un autre avec aisance. Bernard Cantin, qu'on avait apprécié comme le professeur Willard dans "Ma petite ville" remplissait ici avec difficulté le rôle du capitaine. Il se croisait les mains de façon désespérément évidente. Il ne semblait pas complètement à l'aise dans la peau d'un inspecteur de police chargé d'une enquête, et certains propos sérieux ont risqué de devenir comiques, en particulier quand il a confié le gros de l'enquête à Michel Staro.

Autant Laurent Godbout et Bernard Cantin nageaient en dehors de leurs eaux dans cette pièce, autant André Roy y était sans les siennes. C'était un fou bien fou ! Ses gros yeux, sa démarche sautillante, ses airs farfelus captivaient. Chez ce fou qui marchait admirablement bien sur le bord du toit, qui jouait au grand explorateur, et qui s'est bel et bien enivré avant de se tuer, on découvrait des yeux de chat et des oreilles de loup. Il se déplaçait avec une agilité étonnante sur la scène, et ses sorties sont choses à voir. Son aisance peu ordinaire fait d'André Roy un acteur dans le plein sens du mot.

Grâce à l'excellence des décors et des effets techniques, grâce à une interprétation habile de la part des acteurs, le succès de "Un ami... imprévu" ne peut pas être mis en doute et la mise en scène est un travail réussi par France Levasseur.

Raymond Arès

LE THEATRE FRANÇAIS D'EDMONTON
PRÉSENTE
UN AMI....IMPRÉVU

de

Robert Thomas

D'APRES UN ROMAN D'AGATHA CHRISTIE

A L'AUDITORIUM DU COLLEGE ST-JEAN

Vendredi	30 avril	à	8h 30
Samedi	1 mai	à	8h 30
Dimanche	2 mai	à	7h 30

Vous pouvez retenir vos billets en appelant au secrétariat de l'ACFA à 422-2736
ou au Collège St-Jean à 466-2196
ou chez Mme Roger Girouard à 439-0425

Prix d'entrée $2.00 pour les adultes, $1.50 pour les étudiants. Les possesseurs de cartes mi-saison doivent faire leur réservation le plus tôt possible.

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT

samedi

3h15
Le Golf et ses étoiles
4h00
Lassie
5h00
Tour de terre
5h30
Joe 90
6h00
Prenez le volant
6h30
L'heure des quilles
7h30
Si jeunesse pouvait
8h00
LES GRANDS FILMS
"L'HOMME QUI AIMAIT LA GUERRE"
10h00
Téléjournal
10h-30
Pierre-Jean-Jacques
11h00
Cinéma

Le Retour de Don Camillo. Comédie satirique réalisée par Julien Duvivier, avec Fernandel, Gino Cervi et Paolo Stoppa. Don Camillo a été écarté de son petit monde par son évêque. Il devient bientôt évident que le troupeau et son pasteur ne peuvent se passer l'un de l'autre. Don Camillo est donc réinstallé dans son ancien village. (Fr.-ital 52).

dimanche

3h00
Cinquième dimension
4h00
Le monde en liberté
4h30
Le français d'aujourd'hui
5h00
D'hier à demain
6h00
Invitation au loisir
6h30
Quelle Famille
7h00
Zoom

Variétés. Animateur: Jacques Boulanger. Invités: Donald Lautrec, accompagné d'un choeur de 14 voix, et Rolly Hammond, fantaisiste. Orchestre dir. Yvan Landry.
Réalisation: Richard Martin.

8h00
BEAUX DIMANCHES

Jascha Heifetz.
Au programme: «Chaconne» (Bach); «Fantaisie écossaise» pour violon et orchestre (Brüch): Heifetz et l'Orchestre national de Paris; «Marche», extr. de «L'Amour des trois oranges» (Prokofiev); «La Fille aux cheveux de lin» (Debussy); et «It Ain't Necessarily So» (Gershwin): Heifetz et Brooks Smith, pianiste. Production: ORTF. Réalisation: Bernard Lion.

Voyage au bout de la mer. Reportage réalisé par Bernard Moitessier, qui a stupéfié le monde en faisant le tour du monde à la voile, en solitaire, en 1969.

10h00
Téléjournal
10h30
Dossiers
11h00
CINEMA

L'Ecume des jours. Conte philosophique et poétique réalisé par Charles Belmont, d'après le roman de Boris Vian. Avec Jacques Perrin, Annie Buron, Samy Frey, Marie-France Pissier, Bernard Fresson, Alexandra Stewart et Sacha Pieplu. Colin, un doux rêveur, fait la connaissance d'Alise, comme lui passionnément éprise de l'oeuvre de Jean-Sol Partre. Alise est fiancée à Chick, ami de Colin. Alors celui-ci se tourne vers Chloé qu'il épouse. Hélas! la jeune femme tombe malade. Alise, elle, rêve d'épouser Chick et une fois de plus, Colin devient providence: il donne la moitié de sa fortune à Chick qui, au lieu de la consacrer à édifier son bonheur, l'utilise pour acquérir tout ce qui a trait à Partre, son idole. (Français 68).

lundi

3h00
Femme d'aujourd'hui
4h00
Souris Verte
4h15
La Boîte
5h15
Daktari
6h15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h45
Téléjournal
7h00
Emissions éducatives
9h00
Mont-Joye
9h30
A la seconde
10h00
Téléjournal
10h30
10h00
Téléjournal
10h30
Format 30
11h00
Jean et Gens
11h15
CINEMA

Service de nuit. Comédie dramatique réalisée par Jean Faurez, avec Gaby Morlay, Jacques Dumesnil et Vivi Gioi. La téléphoniste en chef d'un petit village savoyard est au courant de maints secrets et elle rend ainsi plusieurs services à ses concitoyens. (Fr. 44).

mardi

3h00
Femme d'aujourd'hui
4h00
Souris verte
4h15
Bobino
4h45
La Boîte
5h15
Perdus dans l'espace
6h15
Ni oui ni non
6h45
Téléjournal

7h00
Emissions éducatives
9h00
Moi et l'autre
9h30
Paradis terrestre
10h00
Téléjournal
10h30
Rue des Pignons
11h00
Jean et Gens
11h15
CINE-CLUB

Le Gai Savoir. Film satirique écrit et réalisé par Jean-Luc Godard, avec Jean-Pierre Léaud et Juliet Berto. Deux jeunes activistes se rencontrent chaque soir dans un studio de télévision où ils discutent de problèmes philosophiques et politiques; à l'aube de chaque jour ils se séparent pour poursuivre leurs activités révolutionnaires, elle dans le monde ouvrier, lui dans le milieu étudiant. (Fr.-all. 67).
Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h00
Femme d'aujourd'hui
4h00
Souris verte
4h15
Bobino
4h45
La Boîte
5h15
Walt Disney
6h15
Oui ou non
6h45
Téléjournal
7h00
Emissions éducatives
9h00
AMONT TOUR
10h00
Téléjournal
10h30
LE ROMAN DE LA SCIENCE
11h00
Jean et Gens
11h15
CINE-NUIT
"DIEU A BESOIN DES HOMMES"

jeudi

3h00
Femme d'aujourd'hui
4h00
Souris verte
4h15
Bobino
4h45
La Boîte
5h15
Au pays des géants
6h15
Ni oui ni non
6h45
Téléjournal
7h00
Emissions éducatives
9h00
A DETERMINER
10h.00
TELEJOURNAL
10h.30
FORMAT 30
11h.00
JEAN ET GENS.
11h.15
CINEMA

L'attaque dura sept jours (The Thin Red Line). Drame de guerre réalisé par Andrew Marton, avec Keir Dullea, Jack Warden et Ray Daley. Les Américains envahissent l'île de Guadalcanal. Une compagnie d'infanterie reçoit mission de s'emparer d'une position stratégique. Une embuscade japonaise décime cruellement les rangs des fantassins, mais les survivants décident de continuer l'assaut. (Américain 1964).

vendredi

3h00
VISA POUR L'AVENIR
4h00
Souris verte
4h15
ANIMAUX CHEZ EUX
4h45
MONSIEUR PIPO
5h15
COULISSES DE L'EXPLOIT
6h15
Oui ou non
6h45
Téléjournal
7h00
Emissions éducatives
9h00
TOURNANT DU SIECLE
9h30
A DETERMINER
10h00
Téléjournal
10h30
Atomes et galaxies
11h00
Jean et Gens
11h15
CINEMA

Docteur Caraïbes (2e épisode). Film d'aventures réalisé par J. Pierre Decourt avec Louis Velle et Suzanne Leigh. Un homme se voit menacé de perdre son bateau s'il ne peut payer l'amende qu'il a encourue en transportant, à son insu, du rhum de contrebande. (Fr.).

★★★★ZOOM★★★★★★★★★★★★★★★★★★
dimanche à 8h 00

En vedette: Donald Lautrec



Accompagné d'un choeur mixte de 14 voix, Donald Lautrec interprétera ses succès d'hier et d'aujourd'hui. La fantaisiste Rolly Hammond participera également à ce **Zoom**.

L'orchestre sera sous la direction d'Yvan Landry. Les décors seront signés Claude Giraud et les costumes Fernand Rainville. Les éclairages seront de Roch Labelle et la direction technique de Léon Baldwin.

Ce **Zoom** sera réalisé par Richard Martin, assisté de Gisèle Legaré.

Les Beaux Dimanches



Jascha Heifetz

Le spectacle Heifetz a été réalisé en couleur par Bernard Lion, pour l'ORTF. C'était là la première fois que le grand violoniste acceptait de donner un récital à la télévision. L'émission a été faite en deux temps. La première portion du concert a été enregistrée dans les studios de l'ORTF où Heifetz joue sans accompagnement, la *Chaconne* de Bach. Puis, avec son accompagnateur de longue date Brooks Smith, il interprète des oeuvres telles que la *Marche* de «L'Amour des trois oranges» de Prokofiev, *la Fille aux cheveux de lin* de Debussy et *It Ain't Necessarily So* de Gershwin.

La deuxième partie du récital a été enregistrée au Théâtre des Champs Elysées, à Paris. Accompagné par l'Orchestre national, qu'il dirige lui-même, Jascha Heifetz interprète la *Fantaisie écossaise pour violon et orchestre*, opus 46, de Max Brüch.

Tout au long du programme, le célèbre virtuose, qu'on a appelé «l'empereur du violon», joue sur un Guarnerius, un violon de 1742 qui appartint à Sarasate et qu'il reçut en cadeau de son père.

Soulignons que le récital Jascha Heifetz est entrecoupé d'éléments documentaires tournés en Californie et montrant le maître chez lui, dans sa villa de Hollywood. Habitant les Etats-Unis depuis 1920, Jascha Heifetz, qui a aujourd'hui 70 ans, vit dans une demi-retraite, sans pour cela rester oisif. Il s'adonne, en effet, à la musique de chambre qu'il aime avec passion. Il a formé un trio avec le violoncelliste Piatigorsky et l'altiste William Primrose. L'enseignement tient aussi une place importante dans sa vie. Pour transmettre intacte la méthode de son maître Léopold Auer, il a choisi six violonistes qu'il lancera dans la carrière.

Vaste auditoire aux Jeux

Près de 7,600,000 téléspectateurs ont regardé sur les ondes des réseaux français et anglais de Radio-Canada les reportages consacrés aux Jeux d'hiver du Canada. Ces renseignements ont été divulgués aujourd'hui par la Société.

Les reportages en anglais se sont étendus sur une période de dix jours allant du 13 au 22 février. Au réseau anglais, on évalue à 5,900,000 le nombre des téléspectateurs de tout âge à partir de 12 ans. Du côté français, les reportages, qui ne se sont étendus que sur 8 jours, ont attiré devant le petit écran plus de 1,700,000 auditeurs.

Certaines émissions présentées aux heures de pointe ont été parfois suivies sur l'ensemble du réseau anglais par 2,500,000 téléspectateurs, ce chiffre tombait cependant à 1 million trois cents mille lorsque l'émission était présentée en début de soirée sur une partie du réseau seulement. Les émissions du réseau français ont été regardées à la fois par un nombre de téléspectateurs variant de 400 à 700 mille.

Les reportages ont été très favorablement accueillis par l'auditoire des deux réseaux, et on peut considérer que la quantité des téléspectateurs était nettement supérieure à la moyenne enregistrée pour les émissions-réseau.

Ces renseignements ont été recueillis par le Service de recherches de Radio-Canada, qui procède quotidiennement au sondage de l'auditoire des émissions télévisées des deux réseaux.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

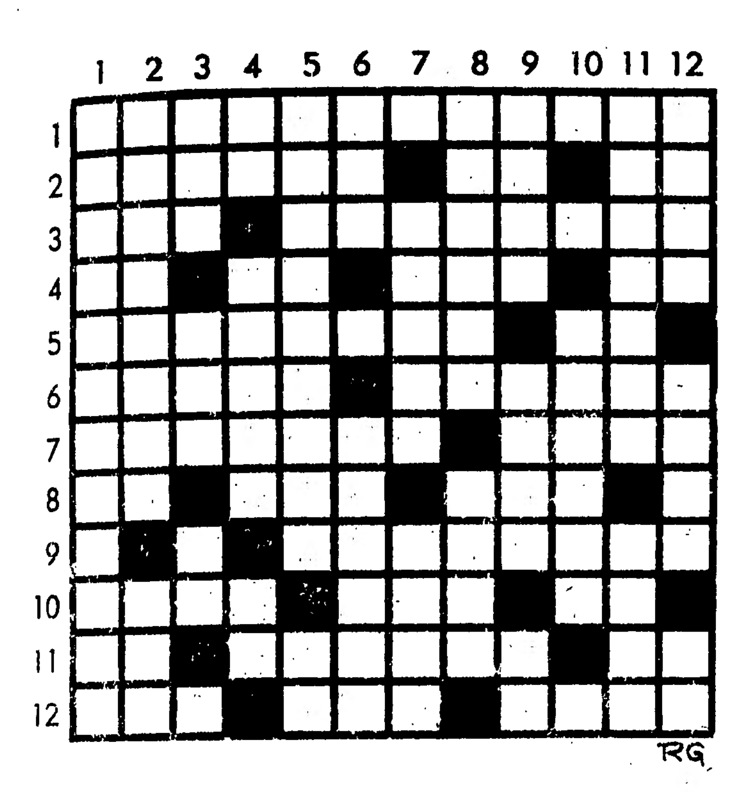
prolongation de délai

AVIS EST PAR LES PRESENTES donne que le délai pour la réception des soumissions pour "HANGAR R.C.M.P. - M.D.M., YELLOWKNIFE, T.N.-O." fixé au 27 AVRIL 1971 A ETE PROLONGE JUSQU'A 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 30 AVRIL 1971.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-772

MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1- Action de sonoriser.
2- Avertir, informer. - Route Rurale. - Nég.
3- Enlève la vie brutalement. - Monnaie d'argent des Romains, valant deux as et demi.
4- Pron. pers. - Note de musique. - Adj. poss. - Term. d'inf.
5- Récipient où l'on fait la salade. - Mis pour cela.
6- Hautaine, altière. - Mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique.
7- Partisan de l'arianisme. - Dieu grec de la Guerre.
8- Adj. dém. - Ancien bouclier. - Epoque.
9- Titre des cardinaux.
10- Dont les facultés sont affaiblies par l'action du vin. - Du verbe avoir. - Term. d'inf.
11- Adv. de lieu. - Oiseau passereau voisin de la grive, pl. - Pron. pers.
12- Propre, sans souillure. - Patriarche biblique. - Anneau de cordage.

VERTICAL

1- Contentement, plaisir.
2- Qui concerne l'ovule. - Faculté de voir.
3- Refuse d'avouer. - Pluriel de leu. - Métal précieux.
4- Charpente du corps. - Mouvement de la mer. - Eminence.
5- Demeure habituelle dans un lieu déterminé. - Dans.
6- Colère. - Partie d'un ouvrage périodique.
7- Unité de mesure de volume pour les bois de chauffage. - Milepattes se nourrissant de végétaux.
8- Vaisseau qui conduit le sang du coeur aux organes. - Greffe.
9- Marque le superlatif absolu. - Lieu où partent ou arrivent les trains. - Pron. pers.
10- Partie immergée de la coque d'un navire.
11- Ecriture dérivée de la capitale assez grasse, arrondie. - Eclats de voix.
12- Refuse d'avouer. -- Intente une action en justice. - Largeur d'une étoffe.

Semaine

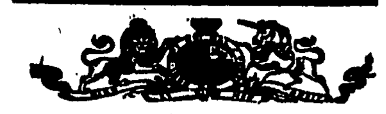
(suite de la page 11)

prendre à vivre en toute sécurité dans notre société moderne et rapide. Guider et protéger les enfants des dangers qui les entourent, c'est une responsabilité qui incombe à tous les adultes.

Les accidents ne se produisent pas tout bonnement. Un ensemble de circonstances, qu'on aurait bien souvent pu éviter avec un peu de prévention, entraîne trop fréquemment la mort d'un enfant ou des blessures.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE -

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	M	E
2	E	T	A	L	E	R		A	V	O	I	R
3	M	O	T		V		A	M	E	N	E	R
4	O	N	E	R	E	U	S	E		N	N	E
5	R	A	R	E		T	I	E	D	E		R
6	I	L		C	R	I	N		E	R	E	
7	A		I	T	A	L	I	E		I	R	E
8	L	S		E	T	I	E	N	N	E		V
9	I	S	S	U		S	N	O	B		P	I
0	S	O	I	R	E	E		R		L	I	T
1	T		T		T	R	A	M	E	U	S	E
2	E	T	E	T	E		R	E	S	T	E	R



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Chef, Services Financiers et Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "EDIFICE D'ENTRAINEMENT ACADEMIQUE, CENTRE D'ENTRAINEMENT DU R.C.M.P., REGINE, Saskatchewan" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H. N.R.) le 28 MAI 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

701 édifice des Finances, REGINA, Saskatchewan; 902 croissant Spadina est, SASKATOON, Saskatchewan; 201 édifice fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba ; et ils peuvent être examinés aux bureaux du ministère à EDMONTON et CALGARY, Alberta et aux bureaux de l'Association de la Construction à EDMONTON, CALBARY en Alberta; SASKATOON, Régina et au Builders Exchange à WINNIPEG, Manitoba.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

DEPOT DES SOUMISSIONS

Les contracteurs et sous-contracteurs spécialisés tel qu'indiqué dans les documents de soumission soumettront leurs soumissions par le bureau de dépôt des soumissions de Régina, situé à l'Association de la Construction de Régina, Case Postale 1307, 1935 rue Elphinstone, REGINA, Saskatchewan pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant le temps établi pour la fermeture de la soumission principale.

Les soumissions soumises par le bureau de dépôt des soumissions de Régina devront être en accord avec les principes de dépôt de soumissions ordinaire du Canada et les procédures pour les projets du gouvernement fédéral, deuxième édition, 1 avril 1970.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-773

Renseignements éclairs sur l'impôt

1\. Q. Je me suis marié en septembre. Avant notre mariage ma femme travaillait, mais elle a cessé depuis. Puis-je réclamer, dans ma déclaration d'impôt sur le revenu, l'exemption complète de marié de $1,000 ? Ma femme est-elle tenue de produire une déclaration distincte ?

R. Si votre femme n'a pas touché un revenu après votre mariage, vous pouvez réclamer l'exemption complète de marié, soit $1,000; sinon, calculez votre exemption en ne tenant compte que du revenu qu'elle a touché après votre mariage. Si votre femme est imposable ou si des déductions d'impôt ont été opérés sur son salaire, elle doit produire sa propre déclaration.

2\. Q. Mon mari et moi travaillons tous les deux et je dois employer une jeune femme pour garder mes enfants. Dans ma déclaration d'impôt sur le revenu puis-je déduire le salaire de cette gardienne ?

R. Non. Le salaire de la gardienne ne peut être déduit aux fins de l'impôt sur le revenu, ni par vous, ni par votre mari. Cependant, vous pouvez déduire les cotisations que vous versez au Régime de pensions du Canada, à titre d'employeur, au nom de votre gardienne.

3\. Q. Ma femme et moi sommes tous les deux à la retraite. Elle touche la pension de sécurité de la vieillesse. Dans ma déclaration d'impôt sur le revenu, lorsque je compte ma femme, dois-je comprendre la pension de sécurité de la vieillesse dans son revenu ?

R. Oui. La pension de sécurité de la vieillesse constitue un revenu pour elle et vous devez en tenir compte en déterminant le montant, s'il en est, de votre exemption de marié.

4\. Q. J'ai un fils adoptif de trois ans. Puis-je le compter comme personne à charge aux fins de l'impôt sur le revenu ?

R. Oui. De façon générale, vous pouvez compter comme personne à charge tout enfant à votre charge âgé de moins de 21 ans si vous pourvoyez effectivement à son entretien, que personne d'autre ne le compte comme personne à charge et qu'il n'ait pas un revenu supérieur à $950. Il est aussi possible de compter comme personne à charge un enfant de plus de 21 ans si les même conditions sont remplies et qu'il fréquente l'école ou l'université, ou s'il est physiquement ou mentalement infirme.

5\. Q. Ma mère, âgée de 63 ans, a un revenu inférieur à $950 et je contribue à son entretien. Je vois sur ma déclaration d'impôt que je dois mentionner si elle est infirme. Ma mère se porte très bien pour son âge, mais il lui est impossible d'exercer un emploi. Qu'entend-on exactement par infirmité ?

R. L'"infirmité" n'est pas définie aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu, mais elle est considérée comme étant un degré d'infirmité physique ou mentale qui empêche une personne d'exercer un emploi rénumérateur. Votre mère peut être considérée comme ayant ce degré d'infirmité seulement à cause de son âge.

6\. Q. Ma mère ne demeure pas au Canada cependant je lui envoie une allocation régulière. Son revenu est inférieur à $650 par année. Dois-je remplir une formule particulière quand je la compte comme personne à charge ?

R. Oui, il y en a une... la TIE-NR. Vous pouvez obtenir une de ces formules à votre bureau de district d'impôt vous devez en remplir une copie et l'envoyer avec votre déclaration d'impôt sur le revenu. Vous devriez aussi fournir vos reçus à l'appui de votre réclamation.

7\. Q. Mon neveu fréquentait l'université l'année dernière et c'est moi qui ai payé ses frais de scolarité. Puis-je présenter une réclamation à l'égard de ces frais quand je remplis ma déclaration d'impôt sur le revenu ?

R. Non. Seul l'étudiant peut déduire des frais de scolarité de son propre revenu.

8\. Q. Voulez-vous me dire quelle différence il y a dans les dépenses admissibles aux fins de l'impôt sur le revenu, pour une infirmière salariée et une infirmière privée ?

R. Une infirmière privée exerce une entreprise et de ce fait a le droit de déduire les frais raisonnables qu'elle a supportés pour gagner son revenu. D'autre part, une infirmière salariée ne peut déduire de son traitement que les frais proprement admissibles en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Parmi les dépenses les plus courantes qui peuvent habituellement être déduites par les infirmières salariées, se trouvent les frais de transport, les souliers, les uniformes et les frais supportés pour assister à des congrès d'infirmières.



FRASER LATULIPE est un invité régulier de l'émission "SALUT LES COPAINS" animée par André Roy à CHFA. C'est à la demande de ses admiratrices que nous reproduisons sa photo cette semaine.

D'où viennent les allumettes?

Les premières allumettes ont été fabriquées à Paris en 1809, indique le Dictionnaire des découvertes scientifiques (Larousse Editeur). C'étaient des bûchettes dont l'une des extrémités avait été trempée dans du soufre, puis enduite d'un mélange de sucre et de chlorate de potassium. La bûchette s'enflammait dès qu'on trempait la tête dans de l'acide sulfurique. En 1831, un préparateur d'apothicaire, Charles Sauria (1812 - ?), découvrit par hasard le principe des allumettes à friction, inflammables à sec par frottement.

L'un de ses maîtres (Nicolet) aurait répété l'expérience lors d'un voyage en Allemagne et aurait donné, ainsi, en 1832 à Jakob F. Kammerer (1796-1857) l'idée des allumettes- que l'on appela à la congrève ou congrèves par allusion au spécialiste anglais des fusées- au phosphore blanc. Le Suédois Johan E. Lundstrom (1815-1888), en remplaçant le phosphore blanc par du rouge, inventa l'allumette de sûreté, dite suédoise. En 1864, G. Lemoine inventa les allumettes au sesquisulfure, dites allumettes de ménage.